

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 juillet 2025

Président : Madame Isabelle CHAPUILLIOT

Présents : M. Sylvain COUDEREAU, Mmes Ophélie HERUBEL et Rasa COUDIN et MM Joël SAUVRY, Guillaume DAVID et Matthieu GACON

Absents excusés : Mmes Myriam CHAOUNI, Lucie POINSOT (donne pouvoir à M. Sylvain Coudereau) et Céline FAVIER et M. Victor DONCHE GAY.

Secrétaire(s) de la séance : Matthieu GACON

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03 juin 2025 est approuvé.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

2025-026 ADHESION A LA FEDERATION D'ACTIONS DE PREVENTION POUR L'AUTONOMIE DES SENIORS DE LA COTE D'OR (FAPA SENIORS 21)

Monsieur Sylvain COUDEREAU, adjoint présente à l'assemblée la demande d'adhésion de la FAPA. Il précise que les activités organisées bénéficient à nos aînés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'adhérer pour l'année 2025 pour un montant de 45 €.

2025-027 PAIEMENT D'UNE AMENDE DE STATIONNEMENT MONSIEUR ARNAUD PETIT

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que le véhicule communal a été verbalisé pour stationnement sur les quais à Nuits-ST-Georges. M. Arnaud PETIT n'a pas réglé le stationnement à l'occasion de sa visite médicale obligatoire, celle-ci ayant duré moins de 15 minutes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de régler celle-ci pour un montant de 20€ en lieu et place de M. PETIT.

2025-028 ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la Fondation du Patrimoine pourrait participer au financement des travaux de rénovation du bâtiment communal hébergeant la mairie, la bibliothèque et les anciennes salles de classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'adhérer pour l'année 2025 pour un montant de 100 €.

2025-029 TARIF EXTERIEUR BANQUET REPUBLICAIN DU 14 JUILLET 2025

Monsieur Sylvain COUDEREAU, adjoint présente à l'assemblée la demande de plusieurs habitants qui souhaitent s'inscrire pour le banquet républicain du 14 juillet avec des amis extérieurs à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de demander une participation de 10 € par personne résidant hors de la commune.

2025-030 VŒU DE LA MUNICIPALITE DE NE PAS FACTURER LES REPAS NON PRIS LE 1er JUILLET

Mme la Maire informe l'assemblée que le 30 juin, elle a été alertée par les directrices du Pôle scolaire au sujet des températures relevées dans les salles de classe (32°C). Dans ces conditions et après concertation avec le président par intérim du SIVOS et les directrices, il a été décidé d'encourager les parents qui le pouvaient à garder leurs enfants à la maison. Elle a aussi contacté la Vice-Présidente de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges afin de régler le problème de l'annulation des repas. Les parents ont été encouragés à annuler les repas le plus rapidement possible afin d'éviter un maximum de gaspillage.

Le Conseil municipal émet donc le vœu que les repas annulés le 1er juillet dans ce contexte climatique exceptionnel ne soient pas facturés aux familles.

Copie de cette délibération sera adressée aux Maires des 6 autres communes du Pôle Scolaire des Hautes Côtes, aux 48 autres communes de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin – Nuits-Saint-Georges et à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin – Nuits-Saint-Georges.

RETRONPLANNING CHETVERY AOÛT 2025

Monsieur Sylvain COUDEREAU, adjoint présente à l'assemblée les contraintes pour la diffusion du Chetveri de l'été 2025, liées aux prochaines élections municipales prévues en mars 2026.

Le rétronplanning suivant est établi :

- 30 et 31 août 2025 : distribution (Joël Sauvry, Matthieu Gacon et Isabelle Chapuilliot)
- 14 août : relecture de l'épreuve (Isabelle Chapuilliot)
- 31 juillet : clôture définitive de la réception des articles

Un mail sera fait le 8 juillet à l'attention des présidents des associations pour leur préciser ce délai.

POINT SUR LES TRAVAUX DU BATIMENT COMMUNAL

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que, concernant la demande de DETR, la commune a reçu dans un premier temps le contrat d'engagement visé par les deux parties puis la notification de la somme attribuée : 263497 € en 2025 et 263 496 € en 2026

La demande de subvention auprès du Département a été déposée. La complétude du dossier est actée.

Les demandes de subvention auprès de la Région sont en cours de finalisation : la demande de subvention pour Effilogis est complète et la demande pour ENVI est en cours.

Les dossiers pour la réalisation des appels d'offre (DCE) pour la suite du projet sont en cours de réalisation. Le cabinet d'architecte doit nous les rendre pour un dépôt le 11/07/2025.

Des visites obligatoires, seront réalisées et gérées par Mme la Maire et Mme CHAOUNI, adjointe.

Les offres devront être déposées au plus tard le 19/09/2025 à 12h.

Les marchés seront notifiés en novembre 2025 pour un démarrage des travaux en décembre 2025 (préparation du chantier).

La livraison du projet est prévue pour mai 2027.

Concernant le local devant accueillir la mairie durant les travaux, Mme la Maire, en l'absence de Mme CHAOUNI, adjointe, informe l'assemblée que les fluides sont de nouveau opérationnels, l'électricité et l'eau sont en service depuis une dizaine de jours.

En ce qui concerne le téléphone un contact est prévu avec l'opérateur Orange pour le transfert de la ligne et d'internet.

M. Guillaume DAVID précise que les travaux de nettoyage et de remise en état sont bien avancés. Il reste environ 5 jours de travail à effectuer.

Mme Siozac est intervenue 2 fois pour nettoyer avant le démarrage du chantier et interviendra avant l'ouverture au public prévue le 2 septembre.

M. Matthieu GACON rappelle qu'avec un jeu de clefs supplémentaire, l'organisation serait plus simple. Mme la Maire précise que les cylindres seront changés dès qu'Arnaud sera à jour sur les entretiens des espaces verts et le fauchage des chemins communaux et de ceux de l'Association Foncière.

Il est décidé que M. Guillaume DAVID sera le référent et que chaque intervenant transmettra les clefs au suivant de manière rigoureuse jusqu'au changement des cylindres.

ORGANISATION DU DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHEQUE

En l'absence de Mme Chaouni, adjointe en charge du dossier, Mme la maire, rappelle le rétroplanning :

- 1^{er} septembre 2025 : ouverture de la Mairie et de la Bibliothèque dans l'ancien logement route de Marey/Rue Emile BORDEZ
- Début décembre, début des travaux du bâtiment

La totalité du bâtiment devra donc être vidée dans le dernier trimestre 2025, en commençant par la mairie et la bibliothèque qui devront être opérationnelles au 1^{er} septembre.

Il est décidé de se consacrer au transfert de la mairie et de la bibliothèque en juillet et août puis du reste du bâtiment en septembre et octobre.

ORGANISATION DES FESTIVITES DU 14 JUILLET

Rappel du programme :

- **Dimanche 13 juillet :**
 - Randonnée découverte du village et de ses éléments remarquables suivie d'un moment convivial. RDV à 9 h devant la salle des fêtes
 - Feu d'artifice intercommunal à Chaux
- **Lundi 14 juillet :** banquet républicain au terrain de boules des chaumes (sans repli possible, la salle des fêtes sera en travaux) - RDV à 12 h

M. Sylvain COUDEREAU, adjoint précise qu'il y a 60 inscrits dont 2 extérieurs. Une demande reste en suspens pour 3 ou 4 extérieurs.

Mmes Rasa COUDIN et Lucie POINSOT se chargent de l'organisation du banquet républicain.

M. Joël SAUVRY se charge d'organiser la randonnée. Mme la Maire précise que la chapelle du Mont sera ouverte à cette occasion.

M. Joël SAUVRY précise que la société de Chasse de Meulley souhaite installer les chapiteaux vendredi 11 juillet . M. Matthieu GACON, M. Guillaume DAVID et Mme la Maire participeront à l'installation.

RDV est fixé le 14 Juillet 2025 à 9h à la salle des fêtes pour finir de la vider en vue des travaux de toiture et installer les tables / chaises/ congélateur sur le terrain de boules.

Questions diverses

- Mme la Maire, en l'absence de Mme CHAOUNI, adjointe en charge du dossier, informe l'assemblée que suite à des retards de livraison les travaux de la salle des fêtes débuteront le 15 juillet. L'installation d'une grue rendra le parking inaccessible pendant toute la durée des travaux. D'autre part, des avances sont réalisées à l'entreprise afin de faciliter les achats des matériaux.
- Madame la Maire transmet les remerciements de plusieurs Associations (« La Passerelle », « L'Aile & La Cuisse » et « la Fondation Maréchal de Lattre ») suite à l'attribution de subventions.

QUELQUES DATES A VENIR :

- o ***Dimanche 13 juillet*** à 9h : Randonnée découverte
- o ***Lundi 14 Juillet*** : Banquet Républicain
- o ***Mardi 11 novembre*** : Commémoration
- o ***Mardi 9 décembre 2025*** : la Conférence de Monsieur SERRE Patrick portant sur la grande loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat est **annulée**. Une autre solution est recherchée.
- o ***Samedi 31 janvier 2026*** : Spectacle Arts & Scènes
- o ***Dimanche 1^{er} février*** : conférence de Monsieur Patrick Serre (Louise Michel épisode 2)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Prochain Conseil Municipal : **lundi 8 septembre à 19h**